

# CHARTRE DE LA PROPRETÉ URBAINE

## ENTRE LES HABITANTS ET LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Désireux de participer activement à l'effort collectif en faveur d'une meilleure propreté de proximité dans la Ville de Fleury-Mérogis, et soucieux de respecter les modalités de gestion et de tri de mes déchets, je m'engage à :

- Ne pas déposer sur la voie publique des sacs poubelles et déchets divers et les jeter exclusivement dans les conteneurs enterrés implantés en centre-ville ou dans les bacs roulants de mon quartier,
- Respecter le règlement de collecte,
- Ne pas jeter les mouchoirs papiers, les mégots éteints, les chewing-gums, les petits déchets divers dans la rue ou sur le domaine public,
- Respecter mon environnement et de ne pas cracher ou uriner sur le domaine public,
- Ramasser les déjections de mon animal domestique dans la rue ou les zones engazonnées à l'aide de sacs jetables,
- Ne pas nourrir les pigeons qui posent de vrais problèmes sanitaires.

### SI JE SUIS UN PARTICULIER, JE M'ENGAGE ÉGALEMENT À :

- Utiliser des sacs poubelles solides, fermés et d'un volume adapté pour ne pas bloquer les goulottes d'introduction des conteneurs enterrés,
- Respecter les consignes de tri des déchets ménagers,
- Laisser à mon fournisseur d'électroménager ou produits hi-fi, mon appareil défectueux ou vieillissant lors de l'achat d'un nouvel équipement,
- Utiliser la déchetterie pour les déchets ne pouvant pas être ramassés par le service de collecte (encombrants, végétaux, gravats, cartons, déchets toxiques ou dangereux...).

### SI JE SUIS UN COMMERÇANT, UN PROFESSIONNEL, JE M'ENGAGE ÉGALEMENT À :

- Utiliser des sacs poubelles solides, fermés et d'un volume adapté pour ne pas bloquer les goulottes d'introduction ou les éventuelles trappes commerciales des conteneurs enterrés,

- Respecter les consignes de tri des déchets ménagers,
- Être un relais d'information et de sensibilisation auprès de mes clients et partenaires,
- Être vigilant et actif sur le maintien de la propreté autour de mon établissement,
- Utiliser les déchetteries pour les déchets spécifiques de mon activité ne pouvant pas être ramassés par le service de collecte.

Nom, adresse et mail éventuel du signataire :

.....  
.....

Signature :

### DE SON CÔTÉ, LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS S'ENGAGE À :

- Organiser des actions de nettoyage efficaces et identifiées par rapport aux besoins,
- Optimiser le travail des agents du service Propreté, Espaces verts sur le terrain,
- Respecter les orientations nationales environnementales, notamment en matière de préservation des ressources,
- Améliorer la desserte en conteneurs enterrés pour la collecte des déchets,
- Pratiquer le tri des déchets et développer des filières de traitement des déchets respectueuses de l'environnement,
- Informer et sensibiliser le public.